



Évaluation de la seconde langue officielle

La Commission de la fonction publique (CFP) est responsable de toutes les évaluations de la seconde langue officielle dans la fonction publique.

Nous nous assurons que la population canadienne continue de pouvoir compter sur une fonction publique hautement compétente, impartiale et représentative, en mesure de fournir des services dans les deux langues officielles.

Le volume des tests s'est accru en raison, entre autres, des initiatives ministérielles en matière de zone nationale de sélection et de dotation collective. Afin de déterminer si le personnel répond aux exigences linguistiques liées à leur emploi, et de faciliter des processus de nomination en temps opportun, la CFP, par l'entremise de son Centre de psychologie du personnel, a entrepris trois initiatives d'envergure :

- Nous nous employons actuellement à moderniser l'évaluation de la langue seconde dans la fonction publique par l'élaboration de nouveaux tests d'évaluation de la seconde langue officielle.
- Nous nous employons à réaliser la mise en œuvre provisoire du processus du Comité de révision tripartite qui vise à venir en aide aux candidats et candidates qui n'arrivent pas à obtenir leur niveau cible au test d'interaction orale (IO) après plusieurs tentatives.
- Nous nous employons actuellement à prendre des mesures pour traiter le fort volume de demandes de service et les retards de service répétés dans l'administration du test d'IO.

Nouveau test d'expression écrite

En octobre 2007, notre nouveau test d'expression écrite dans la seconde langue officielle remplacera le test utilisé actuellement. Voici certaines des caractéristiques principales du nouveau test :

- Directives dans les deux langues officielles, questions dans la seconde langue officielle seulement;
- Versions en ligne et sur papier;
- Utilisation d'un langage non technique qui tient compte de l'usage courant en milieu de travail;
- Justesse pour les groupes désignés;
- Versions adaptées aux personnes handicapées.

La Loi sur l'emploi dans la
fonction publique

Une fonction publique

NON PARTISANE
axée sur le **MÉRITE**

Nouveau test de compétence en interaction orale

Nous nous employons actuellement à élaborer un nouveau test de compétence en interaction orale. Lorsqu'il sera prêt en 2008, le nouveau test témoignera des pratiques exemplaires sur le plan international et comprendra de nouvelles caractéristiques.

Le nouveau test :

- Permettra un processus d'évaluation plus transparent;
- Correspondra au langage utilisé présentement en milieu de travail;
- Couvrira mieux les différentes tâches linguistiques;
- Donnera une rétroaction plus pertinente aux candidats et candidates.

Nouveau test de compréhension de l'écrit

Nous avons entrepris l'élaboration d'un nouveau test de compréhension de l'écrit, dont l'achèvement est prévu en 2009.

Comité de révision tripartite

Le processus du Comité de révision tripartite a été créé afin de venir en aide aux personnes qui ont échoué au test d'IO trois fois ou plus malgré une formation intensive. Les membres du Comité représentent la CFP, le Centre de formation linguistique de l'École de la fonction publique du Canada, et les ministères des participants. Les personnes qui participent à ce processus volontaire reçoivent des recommandations particulières fondées sur l'examen de leur formation linguistique et des évaluations passées.

Démarches pour traiter le fort volume de demandes relatives au test d'interaction orale

Plusieurs démarches ont été entreprises pour traiter le fort volume de demandes relatives au test d'interaction orale, notamment une augmentation du nombre d'évaluatrices et d'évaluateurs certifiés, l'établissement d'un système de tri pour répondre aux demandes selon leur priorité, ainsi que l'amélioration des communications entre les ministères touchés.

Prochaines étapes

La CFP continue de travailler de concert avec l'École de la fonction publique du Canada, l'Agence de la fonction publique du Canada, le Commissariat aux langues officielles et d'autres intervenants au sujet des priorités en matière de langues officielles.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site Web de la CFP au www.psc-cfp.gc.ca ou composer le 613-992-9562.